



LYCEE PROFESSIONNEL DE BEAUREGARD

4 Avenue Paul Cézanne - CS 40159 - 42604 MONTBRISON CEDEX

Tel : 04 77 96 71 71 - Fax : 04 77 96 71 70 (Administration)

Email : 0420075d@ac-lyon.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°
Séance du mardi 24 février 2015**

18H15 : 14 personnes présentes, le quorum est atteint, Mme D'HENRY ouvre la séance.

Approbation du compte rendu du CA du 03 décembre 2014.
Adopté à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Annie Chassagneux.

L'ordre du jour est soumis à approbation.
Une enseignante fait part d'un voeu et d'une déclaration sur le point DHG.
Ordre du jour adopté.

I. DHG

Mme D'Henry explique que les récentes modifications du statut des enseignants ont eu certaines répercussions sur la DHG : tout ce qui est fait en dehors de la présence des élèves est indemnisé en euros et non plus en heures, cela s'appelle les IMP (Indemnités pour Missions Particulières). Mme D'Henry projette la répartition de la dotation DHG et IMP et explique le calcul des IMP (1.34% du total DHG). Elle donne des exemples des missions des enseignants hors face-à-face élèves : participation au conseil pédagogique, préparation du laboratoire de sciences, organisation de voyages, etc...

Il s'agira donc, lors d'un prochain CA, de repérer les missions de chacun, lettre de mission à l'appui.

Mme D'Henry précise que cette reconnaissance des missions annexes des enseignants s'étant faite à moyens constants, l'établissement dispose de 9.5h de moins dans sa DHG. Il faudra pourtant satisfaire les besoins pédagogiques en face à face élève de la même manière que les années précédentes puisque le nombre d'élèves reste le même.

Mme D'Henry projette la ventilation prévue des heures par matière et par classe, et précise que ce travail a été vu avec les enseignants.

Une enseignante demande la modification des HSA en EPS, et une autre remarque est faite à propos des heures ventilées en AP. Mme D'Henry assure que cette ventilation sera revue lors d'un CA en mai, quelques modifications pourront être apportées : des CSR modifiés de quelques heures à la marge, un glissement d'heures en Lettres-histoire et Lettre-anglais qui pourra être envisagé, des modifications à apporter sur l'AP, enfin, une partie de l'enseignement professionnel reste à affecter pour les 3DP6.

Pour compenser la baisse des heures (presque dix heures affectées aux IMP), Mme D'Henry propose entre autre de baisser de 0.25h l'enseignement professionnel pour chaque niveau, atteignant ainsi le nombre minimum dû aux élèves, à savoir 13.75 h hebdomadaires (au lieu de 14 les années précédentes).

En conclusion, Mme D'Henry montre un tableau de répartition des moyens (TRM) qui ne laisse apparaître ni création ni suppression de poste. Elle ajoute que 2 postes sont toujours non pourvus car jusqu'ici réservés par le rectorat à des stagiaires : en math et en commerce.

Une enseignante demande si ces postes apparaîtront au mouvement.

Mme D'Henry répond que le rectorat décidera bientôt : beaucoup de stagiaires devaient être placés ces 2 dernières années, on est apparemment dans une phase plus calme qui permettra peut être de laisser ces postes au mouvement et donc de stabiliser les équipes. Elle précise qu'aucun stagiaire n'a au final été placé cette année sur le poste de commerce.

La question est posée sur le poste en menuiserie. Mme D'Henry confirme qu'il sera au mouvement.

Enfin, Mme D'Henry explique que ce n'est pas le TRM qui est soumis au vote de ce jour (puisqu'il s'agit d'un sujet à modification) mais le cadre d'emploi seulement.

Adopté à l'unanimité.

Les enseignants présentent un vœu pour la révision du calendrier rectoral (voir PV).

9 voix pour

5 abstentions

Les enseignants présentent une déclaration au sujet du calcul contraint du volume complémentaire de la DHG et de la soustraction de 1.34% des heures d'enseignement au profit des IMP. (voir PV)

Mme D'Henry apporte quelques commentaires en réponse:

- A propos des contraintes de temps sur la remontée du TRM : rien ne dit qu'il doit être voté dès maintenant, c'est la raison pour laquelle, comme l'an dernier, seul le cadre d'emploi est porté au vote.

- la baisse du volume complémentaire : le rectorat gère comme nous le faisons : à 0.25h près; il n'est pas anormal que si l'on a quelques élèves en moins, on baisse les heures.

Une enseignante répond que ce n'est pas si simple ensuite lorsqu'on dispose d'une heure de moins d'enseignement à répartir alors que seul 2 élèves sont en moins.

- La décision de 1.34% de la dotation globale provient sans doute du fait que certains établissements avaient beaucoup d'heures dans le persan (donc non affectées à l'enseignement).

Un enseignant fait la remarque que ce n'était pas notre cas, et que nous sommes donc pénalisés.

II. Voyages

1. Lanas, Ardèche:

Suite aux événements, un voyage initialement prévu à Bruxelles a dû être annulé et sera remplacé par un voyage à Lanas en Ardèche.

Les Terminales Gestion Administration sont en train de l'organiser dans le cadre de la dimension professionnelle de leur formation. Ils partiront pour 2 jours pleins en Ardèche les 27 et 28 avril. Ils feront des activités sportives de choix et effectueront les bilans de retour de leur stage.

Les élèves ont participé à plusieurs actions qui leur ont permis de financer une partie du coût. La participation restant à la charge des familles est de 85€.

2. Salon Eurobois à EUrexpo, Lyon

Ce salon présente les métiers liés au bois et tout l'outillage de la filière.

Cette visite concerne tous les élèves de la section bois de l'établissement (3niveaux) le 05 mars.

Le déplacement est pris en charge par la coopérative scolaire.

3. Observatoire de St Genis Laval et Planétarium de St Etienne

Visites destinées aux classes de 1 MEI et 1 TMA, organisées par l'enseignante de sciences, et prévue le 9 avril.

Une participation de 6.50€ sera demandée aux familles, mais possibilité de paiement par la carte M Ra.

Déplacement financé par la coopérative.

4. Salon de l'industrie, Eurexpo, Lyon

Comme pour le bois, il s'agit de présenter les métiers et outils de maintenance industrielle et usinage. Cette sortie s'adresse aux élèves de 2 TU et 1 MeI et aura lieu le 7 avril.

3 votes pour toutes ces sorties :

- sur le principe de sortie scolaire : adopté à l'unanimité
- sur la participation des familles : adopté à l'unanimité
- sur l'acceptation des dons à l'établissement de la coopérative : adopté à l'unanimité.

III. Conventions

1) GIPAL pour projet Européen

M. Deheeger présente le projet de programme Européen "Erasmus Plus" pour les classes de Gestion Administration dans lequel l'établissement s'est inscrit. L'objectif est de faire partir 10 élèves de Terminale GA chaque année (sur 2 ans) en Allemagne et en Irlande. Il s'agit d'un projet groupé avec 5 autres établissements de l'académie. Ce groupement permet l'octroi d'une enveloppe plus importante car faisant partie d'un consortium (plus de 100 élèves). La condition d'entrée dans ce consortium est de déléguer la partie financière du projet au GIPAL (Groupement d'Intérêt Public de l'Académie de Lyon).

Convention adoptée à l'unanimité.

2) Association EGEE

Il s'agit de l'organisation de simulation d'entretiens d'embauche pour tous les élèves de terminales. Ces entretiens sont menés par des cadres et chefs d'entreprises en retraite, bénévoles de l'association EGEE.

La facture totale est financée par la Région dans le cadre des projets Eureka.

Convention adoptée à l'unanimité.

IV. Mise au rebut d'objets confectionnés

Mme D'Henry nomme les 4 objets qui doivent être mis au rebut car invendables en l'état.

M Arnaud, chef de travaux, explique qu'ils sont soit abimés, soit mal finis.

La valeur marchande de ces objets est de 84€ au total.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19h30.

La Secrétaire

Annie CHASSAGNEUX

La Présidente

Annie D'HENRY

